

Le tchébé et ses pratiques de solidarité en milieu Idaacha dès le XIX^e siècle

Nanbidou DANDONOU

Maître-Assistant en Histoire et civilisation africaines

Ecole Normale Supérieure, Atakpamé (Togo)

nanbdando@gmail.com

Sougle-Noma LAGBEMA

Assistant de recherche à l'INRS-Lomé

Résumé

La disparition des danses traditionnelles africaines suscite inquiétude et désolation au regard des informations véhiculées par les rites qui leurs sont associés et du rôle de préservation des marques de solidarité qu'elles jouent. Au Togo, parmi les multitudes de danses exécutées, on note l'agbadza chez les Ewé du sud, le bɔbɔbɔ chez les Ewé de l'ouest, le kamou chez les Kabyè, le gombé chez les Idaacha, l'adzjikpo chez les Ifè, le dodohoun chez les Fon, le talkoutg chez les Moba et Gourma. Elles sont toutes exécutées aussi bien par les hommes que les femmes. En dehors des danses mixtes, les Ifè et les Idaacha de la préfecture de l'Ogou, pratiquent le tchébé, spécifique aux hommes. Elle s'exécute à l'aide des échasses, kpako, deux bois hauts d'un à deux mètres, fixés chacun sous un pied. Les gestes souvent dangereux des échassiers dépassent l'entendement des non-initiés et font réfléchir sur la nature des rites associés à la réussite de ces séances de démonstration de forces qui fondent l'essence de la danse. À partir d'une méthodologie basée sur la recherche documentaire et les travaux de terrain, cette étude vise à expliquer les origines du tchébé en milieu idaacha et l'impact des rites qui y sont associés sur la consolidation des liens de solidarité au sein du groupe. Les résultats de cette recherche montrent que la polémique réside autour des origines de cette danse des échassiers et que les rites à titre de protection et de pérennisation de la danse concourent à la culture des formes de solidarité au sein de la corporation.

Mots-clés : Idaacha (Togo), échassiers, rites, protection, solidarité.

Abstract

The disappearance of traditional African dances arouses concern and desolation with regard to the information conveyed by the rites associated with them and the role of preservation of the signs of solidarity that they play. Among the multitudes of dances performed in Togo, we note the agbadza among the southern Ewe, the bɔbɔbɔ among the western Ewe, the kamou among the Kabyè, the gombé among the Idaacha, the adzjikpo among the Ifè, the dodohoun, among the Fon, the talkoutg among Moba and Gourma etc. They are all performed by both men and women. Apart from mixed dances, the Ifè and Idaacha of the Ogou prefecture practice the tchébé which is specific

to men. It is performed using stilts, *kpako*, two sticks of one to two meters high, each fixed under one foot.

The often-dangerous gestures of the stilt-walkers are beyond the comprehension of the uninitiated and make one reflect on the nature of the rites associated with the success of these strength display sessions which are the essence of the dance.

Using a methodology based on documentary research and fieldwork, this study aims to explain the origins of the *tchébé* in the *idaacha* environment and the impact of the rites associated with it on the consolidation of the bonds of solidarity within the group. The results of this research show that the controversy lies around the origins of this dance of stilt-walkers and that the rites as protection and perpetuation of the dance contribute to the culture of forms of solidarity within the corporation.

Key words: Idaacha (Togo), waders, rites, protection, solidarity

Introduction

Le *tchébé* est une danse exécutée au Togo spécifiquement par les communautés ifè et *idaacha*. Ces deux groupes se trouvent dans la région des plateaux, principalement dans la préfecture de l'Ogou. Ils partagent la zone avec les Akposso, premiers occupants de l'espace, les Houdou, originaires de Notsè et les Mahi venus de Savalou. Les Ifè et *Idaacha* sont tous apparentés aux Yorubas du Nigeria actuel. Ils ont cependant emprunté différents itinéraires pour occuper respectivement Atakpamé et *Idaacha* au Togo (D. O. Olougbeignon, 2016, p. 86)

Les Ifè fréquemment victimes d'attaques des razzieurs d'Abomey recherchaient un refuge. Partis d'Ilé-Ifè dans l'actuel Nigeria, ils auraient séjourné pendant un siècle à Djalloukou (Idjama-Ekpo) et Tchetti-Ekpo dans la région de Savalou. Après une escale au Bénin actuel, ils ont migré plus à l'ouest vers le Togo actuel. Une première halte eu lieu autour de la rive gauche du Mono. De là, ils se scindèrent en trois groupes. Les uns ont élu domicile à Kamboli vers le Nord-Est, dans l'actuelle préfecture de Tchamba. D'autres ont trouvé refuge dans la préfecture de Yoto vers le Sud-Est, constituant le groupe des Ifè de Essè-Ana. Les autres encore, sous la conduite de Atakpa et de Idayé ont fondé respectivement Idjama et Tchetti entre la deuxième moitié du XVIII^e et le début du XIX^e siècle (S. Kossou, 2017, p. 90). A ces deux sous-groupes, exécuteurs de la danse *tchébé*, s'ajoutent les *Idaacha* installés sur la plaine plus au Sud.

Les *Idaacha* sont également un groupe yorouba, partis du Nigéria actuel à la suite des guerres entre le XV^e et le XVI^e siècle. Après

plusieurs péripéties dues à des séries d'attaque, une subdivision composée des *omadjagou* a trouvé refuge sur la colline de Dassa-Zoumé. Le groupe a pris naissance autour du royaume d'Igbo-Idaatcha (actuel Dassa Zoumé) avec comme capitale Idaatcha. La nouvelle agglomération fondée va très tôt connaître un accroissement dû à l'arrivée de nouveaux migrants traversant les mêmes situations. La fréquence des attaques dahoméennes poussa dès lors une partie du groupe des Omadjagou à migrer vers l'Ouest pour élire domicile à Idaatcha au Togo actuel à la fin du XVIII^e siècle sous la conduite du chasseur Agossou (D. O. Olougbegnon, 2016, p.338-339). Ce groupe de départ s'est éclaté pour fonder des villages de deuxième génération comme Datcha-Atikpayi, Médjégni, Ogbèdè, Tchaoro, Koussogba, Tinkou et Tchila.

Les Ifê de Idjama et les Tcheti puis les Idaacha ont en commun la pratique de la danse *tchébé*. Cette étude mettra l'accent sur le cas des Idaacha où cette danse n'est pas totalement abandonnée malgré les influences de la colonisation, de l'évangélisation et de la scolarisation dans la région. Le *tchébé* s'exécute lors des périodes festives, des moments de renouvellement des alliances avec les déités et des cérémonies funéraires des personnes nanties ou âgées. Il est spécifiquement masculin et repose sur une initiation graduelle associée à des alliances avec les déités protectrices. Ces dernières, avant et au cours des prestations, agissent comme un rempart contre les attaques extérieures. La question se pose autour des origines de cette danse et de l'impact de ses valeurs sur les relations sociales au sein de la corporation. L'objectif visé à travers cet article est de faire l'historique du *tchébé* tout en ressortant le rôle joué par les différents acteurs impliqués dans la réussite de cette danse qui nécessite le port des masques et des tenues spécifiques. L'intérêt de cette étude est que la danse *tchébé* permettait le développement des marques de solidarité au sein de la corporation, des aspects en nette déperdition dans nos sociétés africaines. Cette régression liée aux actions évangélistes, à la scolarisation et à la colonisation suscite inquiétude et réflexion au regard des avantages que chaque acteur impliqué tirait des dites pratiques de consolidation des liens communautaires.

A travers un plan tripartite, l'accent sera mis d'abord sur les origines de la danse et le sens des rites qui y sont associés, ensuite sur les types

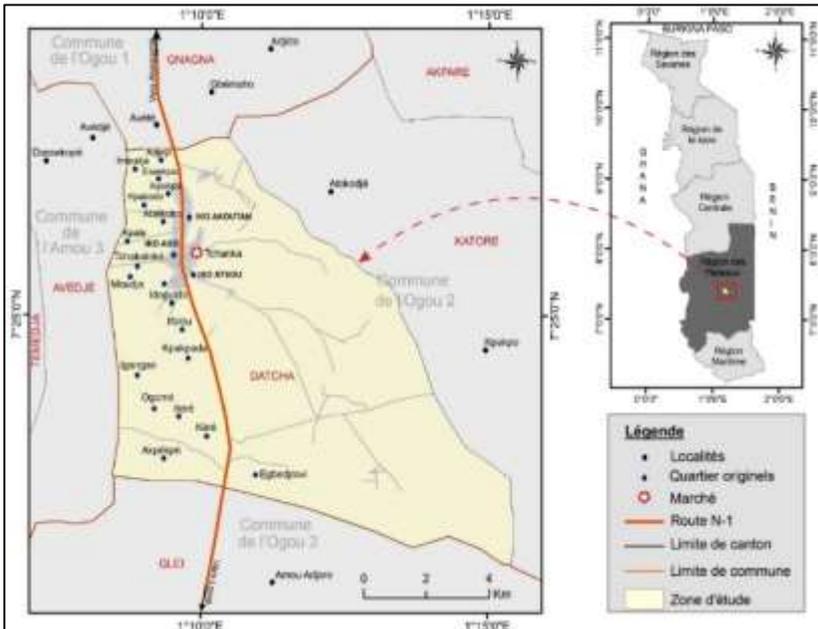
de mouvements exécutés ainsi que les objets portés enfin sur les marques de solidarités développées au sein de la corporation.

1. Le cadre géographique et la méthodologie adoptée

La réflexion tourne autour du *tchébé*, danse essentiellement masculine pratiquée par les Idaatcha, population habitants le sud du Togo, dont les origines remontent à Igbo Idaacha.

1.1. La présentation du milieu d'étude

Idaacha est situé dans la région des plateaux, notamment dans la préfecture de l'Ogou qui a comme chef-lieu Atakpamé. Avec une superficie de 98, 127 Km² et une population 15 180 hbts puis une densité de 154 hbts/ km² (INSEED 2023), la localité est à 150 km au Nord de Lomé, la capitale du Togo, sur la route nationale n° 1 comme l'indique la carte ci-dessous.



Carte n°1 : Situation géographique de Idaatcha

Source : INSEED, 2022

Idaacha est limité au Nord par la ville d'Atakpamé, au Sud par la préfecture de Haho, à l'Est par le canton de Katoré et à l'ouest par la préfecture de l'Amou. La localité est constituée de pénéplaine granito-gneissique connue sous l'expression courante de pénéplaine précambrienne ou de plaine orientale (I. Dandonougbo, 2001, p. 23), propice à l'exécution de la danse *tchébé*. La végétation prédominante est la savane arborée avec la présence de forêts galeries et de forêts artificielles. Parmi les essences retrouvées, on peut citer l'iroko (*Klorophora excelsa*), l'acajou (*Khaya grandifoliola*), le rônier (*Borassus aethiopum*) et le fromager (*Ceiba pentandra*) qui constituent le paysage des sanctuaires des divinités tchankpana et egun implorées par les pratiquants du *tchébé* avant chaque prestation car, selon la mentalité religieuse des Idaacha, une bonne partie de leurs divinités se trouvent cachées dans des représentations physiques qui leur sont faites. Le bambou (*Bambusa vulgaris*) constitue une essence protégée car il permet de fabriquer des échasses utilisées pour la danse. Le baobab (*Adansonia digitata*) retrouvé dans presque tous les quartiers est très utile surtout que l'écorce réduite en poudre permettait de panser des blessures causées par de mauvaises manipulations des échassiers lors des périodes d'initiation. Idaacha est arrosée par plusieurs ruisseaux dont Zolou, Kpatè, Tonga, Tchokokoro, Tossihi, Itsè et les rivières de l'Amou et d'Amoutchou qui sont des cadres de purification des échassiers, dénoncés par *ogounbalédjo*⁸⁸ d'avoir enfreint les règles de *tchakpana*. Ce travail s'est basé sur les travaux de terrain, les recherches documentaires et les entretiens avec les personnes ressources à Atakpamé et Idaacha au Togo et à Dassa-zoumé au Bénin.

1.2. La méthodologie

L'approche méthodologique adoptée pour répondre aux différentes questions et atteindre les objectifs fixés repose sur la recherche documentaire, les observations directes, les entretiens et les enquêtes de terrain. La recherche documentaire a été réalisée dans les bibliothèques de la ville de Lomé et centrale de l'Université de Lomé (UL) puis au centre des archives à Lomé. Les mémoires, les thèses et

⁸⁸ La divinité se manifeste souvent dans la nuit profonde à travers le sifflement et des flagellations de tous les jeunes qui seraient encore dehors tard la nuit. Les informateurs disent qu'il s'agirait d'une situation exécutée par un des adeptes de *tchankpana* sous le contrôle du cercle fermé des prêtresses et prêtres de la divinité.

les ouvrages des autres domaines ont été également consultés. Les principales informations recueillies sont relatives aux origines des Idaacha ainsi qu'à la vie religieuse inséparable de la pratique du *tchébé*. La recherche documentaire est complétée par les enquêtes de terrain. La méthode de collecte vise à analyser les résultats obtenus. Elle peut être qualifiée de mixte : nous avons d'abord regroupé les personnes reconnues actrices du *tchébé*. Ensuite, nous avons procédé aux entretiens individuels dans le souci de recueillir les informations susceptibles de toucher aux rites et à leur interprétation que peu de membres ont bien voulu partager avec nous. Nous avons enfin comparé les différentes versions en vue de retenir l'information qui paraît plus plausible. La collecte des données s'est faite auprès de cinquante-huit membres et neuf non-membres de la corporation du *tchébé* dans les quartiers des Idaacha à Imoudja, Kèrè, Iforou, Igangan, Itéré, Iko-Ago, Idoguido, Kpakpada, Kpala, Tckakaloké, Igbrangbé, Akpèkpè, Essèkpa, Moudja et Ikpokpo afin de comprendre le sens des mouvements des danses, les interprétations qui leurs sont liées de même que les pratiques de la culture des liens de solidarité inhérentes à l'appartenance à la corporation. Au total soixante-sept personnes ont été interrogées dont trente-cinq hommes. Dans le souci d'avoir des informations liées aux appréciations des groupes ifè auprès desquels ces pratiques ont connu un grand recul, des informateurs ont été aussi contactés à Iko-Akoutan et Iko-Atchou, localités fondées par les Ifè à Idaacha. Le choix de ces personnes a tenu également compte des liens qui existent entre elles et les proches des familles des anciens pratiquants du *tchébé* à Atakpamé au quartier Djama et Tchéti. La méthode a permis d'obtenir des informations présentées dans ces résultats.

2. Résultats

Des traditions recueillies, il ressort que la pratique de cette danse est inséparable de l'initiation. Les recherches sur le sens du nom donné à la danse permettent de savoir qu'il s'agit de la combinaison de deux mots *tché* et *bè*. *Tché*, veut dire "pratique" et *bè*, "de cette manière". *Tchébé* veut dire "fait la pratique de la manière suivante". Cette explication permet de comprendre le lien entre la pratique et l'apprentissage de cette danse. Elle est acquise et non innée. Quelles

origines peut-on attribuer à cette danse dont l'exécution prend en compte l'organisation de certains sacrifices et la valorisation des pratiques de solidarité ?

2.1. Les origines et les rites du tchébé

Les travaux de terrain ont permis de recueillir des informations sur les origines de cette danse. La danse *tchébé* est exécutée par l'échasse, *kpako*, les masques, *abodju* et les pagnes, *atsɔ*.

2.1.1. Les origines du tchébé

L'origine de l'utilisation des échasses pour la danse se rattache à une longue tradition difficile à dater. Les travaux de terrain ont permis de ressortir trois versions liées aux origines de la danse. La première assimile la pratique de cette danse aux migrations des populations depuis Igbo Idaacha dans le Bénin actuel jusqu'au site actuel à Idaacha au Togo. En effet, cette danse viendrait des stratégies définies par les Idaacha pour échapper aux poursuites des troupes dahoméennes. Pour A. Afoudji⁸⁹ et K. Onouadje⁹⁰, il ressort que les Idaacha sont arrivés sur l'espace aujourd'hui togolais en deux vagues. La première au cours des troubles engendrés par les menaces des armées oyo. La deuxième au moment où les activités esclavagistes du Danxomé s'étaient amplifiées. La danse serait, d'après ces informateurs, issue des actions de la deuxième vague. Ne voulant pas laisser des traces pour faire l'objet de poursuite et dans le souci d'avoir de la taille pour, par moment, suivre l'avancée des ennemis, ces derniers ont demandé aux plus jeunes d'utiliser les échasses pour embrouiller l'adversaire et identifier sa position. Une analyse des propos permet de ressortir une volonté de relier la pratique de la danse aux situations difficiles que le groupe a rencontrées lors de ses pérégrinations. Cette assertion est discutable car en milieu idaacha, seul le genre masculin est habilité à monter sur les échasses alors que la migration a été faite en vagues par des groupes composés d'hommes et de femmes. En outre, face à une poursuite ennemie, les échasses retarderaient la fuite. Il est probable que les Idaacha actuel aient défini une stratégie pour semer le doute dans l'esprit des envahisseurs qui pourront de loin être amenés à

⁸⁹ Notable du quartier Essèkpa, entretien réalisé le 21 octobre 2022 à Idaacha.

⁹⁰ Directeur d'école à la retraite, membre d'honneur de la corporation tchébé à Idaacha.

penser à une zone habitée par des animaux sauvages qui leurs sont encore méconnus.

La deuxième version des traditionnistes est liée à la découverte réalisée par un certain chasseur Itché lors d'une partie de chasse. Itché en pleine partie de chasse aurait vu des fées qui dansaient sur des longs bâtons. Selon la tradition, les fées, ont deux membres : une jambe et un bras. Le bâton serait placé sous l'unique jambe et elles dansaient en sautant. Itché serait resté dans sa cachette et a suivi les différents mouvements que ces dernières effectuaient. Il tira un coup de feu en l'air pour signaler sa présence et réussit à les disperser. Dans leur fuite, elles abandonnèrent les bâtons. Itché les ramassa et les présenta au chef spirituel, *balawo ayéwa*, pour l'aider à savoir l'usage rituel que l'on peut en faire⁹¹. Ce dernier lui fit savoir à travers le *fa*⁹² que les fées ont pris la décision de l'exclure du groupe des chasseurs pour avoir révélé les secrets de la forêt. Le chasseur regagna la maison et décida de reproduire les gestes qu'effectuaient ces êtres thaumaturges. Il se rendit compte que les bâtons que les fées avaient utilisés étaient trop longs. Il les garda et fabriqua d'autres plus petits. Pour avoir de l'équilibre, il préféra attacher les bâtons aux deux pieds et parfois aux quatre membres. Il devint après les rites de purification, effectués par Ayéwa, le moniteur de cette danse. Il vit très tôt le nombre des pratiquants augmenter. L'utilisation des échasses se répandit vers les villages voisins et mêmes vers les ethnies voisines. Itché mourut quelques années après car il aurait enfreint les règles en dévoilant au public le secret des forêts. Pour préserver sa mémoire et calmer la colère des fées, Ayéwa et les autres pratiquants y ont adjoind des rites de protection des échassiers.

Dans la tradition idaacha comme dans d'autres milieux africains, les jumeaux sont assimilés aux fées. Si Itché est à la fois un jumeau et un chasseur, l'on peut dire qu'il cumule deux forces spirituelles. En tant que jumeau, il s'assimile aux fées. Il est craint et fait l'objet de culte lors des événements heureux comme malheureux. Quand les jumeaux décèdent en milieu idaatcha, ils sont déifiés car ils rejoignent

⁹¹ Dans la tradition idaatcha, les fées sont censées mettre à la disposition des humains des ressources pour guérir des maladies occultes.

⁹² *ifa* est le système de la divination qui transmet des messages au moyen des noix de palme, et par la bouche de ses prêtres, *babalawo* (N. Dandonougbo 2014, p. 314). La géomancie *ifa* consisterait à deviner ce qui se passe ici et maintenant.

automatiquement le groupe des ancêtres du lignage. Quel que soit leur âge, ils sont représentés par des statuettes, *édjirè* et ont droit à des libations périodiques afin d'assurer la protection des membres du lignage. Cette deuxième tradition qui ne saurait être totalement rejetée, car si elle ne retrace pas avec une grande logique les origines du *tchébé*, elle explique néanmoins la portée des rites associés à l'exécution du *tchébé*.

La troisième tradition porte sur l'acquisition de cette pratique depuis les lieux de départ Ilé Ifè. Il s'agit alors d'une tradition gardée et pratiquée depuis le départ d'Ilé Ifè. Cette version est soutenue par le constat selon lequel la pratique des échasses existe dans les pays d'Afrique comme le Togo, le Bénin, le Nigeria, le Mali, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Sénégal. Ceci montre qu'il s'agit plus d'une pratique acquise par le phénomène migratoire et adaptée au milieu d'accueil. Pour ce dernier groupe de traditionnistes, le *tchébé* se pratique depuis des siècles dans plusieurs localités du golfe du Bénin. Les objets utilisés ainsi que les périodes d'exécutions diffèrent d'un peuple à l'autre. Chez les Dogons du Mali par exemple, les échasses ont une valeur symbolique très forte. Elles sont utilisées lors des rites funéraires pour faire passer l'âme du défunt dans le monde des ancêtres (A. Doquet, 1999, p. 629) alors que les *Idaacha* au Togo s'en servent également lors des événements heureux comme les prémices et la clôture de la saison agricole. L'on peut retenir, en attendant d'autres travaux ultérieurs, qu'au fur et à mesure que des groupes ont quitté Ilé-ifè, la danse *tchébé* s'est répandue depuis la zone de départ jusqu'aux *Idaacha*. La danse *tchébé* est dans ce cas une connaissance gardée et adaptée aux réalités de la zone *idaacha*. La pratique du *tchébé* fait appel à des rites de préparation en début de la séance, et aux actions de reconnaissances aux divinités *tchankpana* et *Ogu*, à la fin.

2.1.2. Les rites de préparation et de remerciements aux déités

Le fait de monter sur les échasses est lié à un apprentissage progressif. L'initiation commence par des échasses courtes et progressivement, les initiés atteignent un niveau qui leur permet d'utiliser des échasses de trois à quatre mètres.

Si la pratique de la danse *tchébé* est le fruit d'un apprentissage progressif, la réussite de la prestation est pour les pratiquants indissociable des rites aux divinités *ogu* et *tchankpana*. La danse

tchébé et la religion traditionnelle sont intimement liées car le spectacle présente autant de risques et nécessite la protection des deux divinités que sont : *tchankpana*, le dieu de la terre, pour veiller aux bons pas que posent les échassiers sur le sol et *ogu*, divinité de la guerre, pour anéantir les attaques extérieures⁹³. La résistance aux ennemies est, dans la conception des membres de la corporation, puisée dans la vie rituelle. Les danseurs suivent des rituels individuels et collectifs de préparation contre d'éventuelles attaques.

L'aspect collectif consiste à implorer la protection de *ogu* afin de mettre en sécurité toute l'équipe des échassiers. D'origine yorouba, le culte de ce dieu est né dans la région d'Oyo au Nigeria. Il est le vodou de la mort violente à laquelle les échassiers sont exposés en cas de chute. C'est elle qui est sollicitée au cours des moments d'insécurité pour veiller sur les guerriers qui seront au front (A. de Surgy, 1981, p. 328). Les mouvements sont interprétés comme une révélation des secrets de la forêt. L'oracle *Ifan* indique le type de sacrifice à faire pour éviter tout désagrément.

Les échassiers sont d'abord mis en retrait durant trois jours afin de respecter les interdits⁹⁴ qui conditionnent la protection de la divinité. Le troisième jour, le sacrifice d'une chèvre demandé par *ifan* confirme ensuite l'acceptation de la protection de *ogu* comme l'indique la photo ci-dessous.

Photo 1 : Le sacrifice à la divinité ogu



Source : S. Kossou, septembre 2010

⁹³ K. Nagbé, information recueillie le 10 novembre 2022 à Atakpamé.

⁹⁴ Il leur est interdit d'avoir des relations sexuelles avant la prestation. C'est d'ailleurs la difficulté qu'une femme au foyer peut avoir par rapport à cet interdit qui serait une des raisons de leur non implication directe dans l'équipe des échassiers.

Au cours des cérémonies, une prière est enfin adressée aux fées, qui auraient transmis ce savoir-faire. Dans la prière, le nom de Itchè, chasseur qui aurait découvert cette danse est invoqué de même que celui du divin *Ayéwa* puis les ancêtres, membres de la corporation des échassiers. On invoque les fées et procède à des divinations afin de voir si le jour est propice à la prestation. Si cette journée n'est pas favorable, selon le devin, il faut conjurer les mauvais sorts par des sacrifices et des offrandes.

Le volet individuel est lié à la sollicitation de la divinité *tchankpana* ou *sakpata*, originaire de Dassa Zoumé dans le nord du Dahomey (I. De la Torre, 1991, p. 71). Selon Nagbé Kondoh, « le sacrifice à offrir est lié aux résultats du système divinatoire qui est le ifan. Au travers de ce système, la divinité *sakpata* déroule par l'intermédiaire de l'oracle, *balawo*, la liste des objets à prendre en compte pour le sacrifice de protection de chaque échassier. Il peut s'agir des volailles aux plumages blancs ou noirs, de la farine de maïs et de l'huile rouge. Après le sacrifice des volailles, édiè, de chaque échassier, suivi de la préparation et de la consommation de la pâte de communion, *andé*, des amulettes sont placées autour des hanches (*didi*) et des bracelets (*kaboro*) pour éviter de tomber ou de se blesser en cas de chute ». Le rituel réalisé par les vivants à l'endroit des invisibles est une nouvelle occasion pour les ancêtres d'obtenir des substances de la part des visibles afin d'agir pour leur compte (E. Adjakly, 1985, p.46). La protection individuelle est renforcée au besoin d'après O. Onouadjè⁹⁵ par la tenue d'un chasse-mouche en queue de cheval. Pour le commun des mortels, il s'agit d'un objet ornemental alors que l'échassier l'utilise pour dominer les esprits maléfiques lors de la prestation car le bout du chasse-mouche que l'échassier tient contient des talismans enroulés dans une peau de cheval et destinés à assurer sa protection contre tout adversaire. Le chasse-mouche confirme la présence de *tchankpana* qui est associée à la protection des danseurs.

A la fin des prestations, les échassiers retournent au domicile de leur maître. C'est une occasion offerte pour remercier les déités *tchankpana* et *ogou* puis tous les ancêtres de la corporation qui ont veillé sur chaque membre du groupe en l'épargnant de tous les malheurs.

⁹⁵ Instituteur à la retraite, information recueillie le 10 novembre 2022 à Atakpamé

Cette marque de reconnaissance après la réussite de la séance de démonstration de force se concrétise par une partie de danse collective de tous les membres de la corporation qui manifestent la réussite de la phase de la préparation et de l'exécution des prestations. Une liqueur est versée sur les représentations des divinités pour la protection assurée à tous les composants de la corporation, à savoir les échassiers, les musiciens et les danseuses au sol, acteurs impliqués dans le *tchébé*.

2.2. Les groupes impliqués et les tenues portées

La danse *tchébé* a trois composantes : les échassiers qui en constituent la composante fondamentale, les musiciens et les danseuses au sol.

2.2.1. Les échassiers, la composante fondamentale et leur protecteur

Les échassiers sont des jeunes, essentiellement des hommes, âgés de quarante ans au plus qui ont suivi l'initiation. Ils font différents mouvements en lien avec des messages qu'ils veulent transmettre comme l'indique la photo ci-dessous.

Photo 2 : idjo akouda



Source : N. Dandonougbo, octobre 2022

L'échassier se déplace en faisant l'effort d'avoir les pieds joints. Cette position appelée *idjo akouda* vient de deux mots : *idjo* qui est danse et *akouda* qui est fée. Cette position de la danse reflète la tradition d'origine du *tchébé* assimilée par certains informateurs. A l'image des fées que le chasseur Itchè aurait retrouvées dans la forêt, l'échassier saute en manifestant une aisance dans son mouvement. Une autre position traduit la solidarité manifestée par ses animaux comme l'indique la photo ci-dessous.

Photo 3 : L'Afifi



Source : N. Dandonougbo, octobre 2022

Cette position n'est pas respectée dans sa totalité puisque, selon les informateurs, les danseurs étaient appelés à sauter en prenant appui sur

un seul pied, à l'image de ce que le chasseur Itchè aurait vu. Les fées ont tenu la seule jambe de l'autre en l'air, faisaient un cercle en toute réjouissance. L'être humain ne pouvant pas imiter totalement cette position, se contente d'exécuter la danse pour former un cercle fermé.

Photos 4 et 5 : Le tchichikpa



Source : N. Dandonougbo, octobre 2022

Sur cette photo, le danseur qui a au départ les quatre échasses détache les deux liés à ses mains et tourne le dos au sol, la poitrine dégagee vers le ciel. Il s'agit d'un savoir-faire hautement apprécié par les spectateurs car il montre le niveau élevé de la maîtrise de la danse. Une autre position est assimilée aux fauves de la forêt qui se déplacent à quatre pattes.

Photo 6 : La position d'adjénakourou



Source : K. Sovi septembre 2021

Au moment où les échassiers sont en pleine production, leurs camarades au sol prononcent des phrases encourageantes pour aider ces derniers à faire fi des provocations verbales qui pourront surgir de la part du public. Ils partagent avec certains échassiers des malaises qu'ils pourront avoir et définissent, en fonction des situations, des stratégies pour les conduire dans un lieu secret afin de laisser les autres poursuivre la prestation. Ces hommes au sol sont pour les danseurs ce que les supporteurs sont pour les joueurs lors d'un match de football. La présence des femmes au sol est aussi indispensable.

La pratique de la danse *tchébé* est essentiellement masculine. Les femmes ne montent pas aux échasses car il leur sera difficile de remplir les conditions d'exécution de la danse et de respecter tous les interdits liés à la pratique. Il est difficile aux femmes de suivre les règles telles que l'interdiction d'avoir des relations sexuelles la veille des prestations, l'interdiction de toucher aux échasses en période de menstruation, qui conditionnent la réussite de la danse. Cette appréciation est identique chez les Dogons du Mali au cours des danses des masques. Cependant, à la différence des Idaacha chez qui ces dernières jouent un rôle clé au sol par les chants et danses, quand les masques dogons dansent, les femmes, les jeunes filles et les garçons non-circoncis restent carrément à l'écart (A. Bilot, 2013, p.8). Les danseuses idaacha sont des mères, épouses des échassiers, admiratrices ou passionnées du *tchébé*, originaires de différents

quartiers, chargées de composer des chansons pour rendre un hommage aux échassiers.

Photo 7 : Les danseuses et joueurs de tam-tam



Source : K. Sovi septembre 2021

Elles dansent au son des tam-tam et des castagnettes au moment des prestations des échassiers pour rendre l'ambiance agréable aux yeux des spectateurs et remonter le courage des échassiers qui portent pour la circonstance des masques et tenues spécifiques.

2.2.2. Les masques et pagnes portés, atsɔ

Les masques, *abodjou* visent à cacher le visage du danseur aux non-initiés. Les externes sont dans l'impossibilité d'identifier avec précision le visage du porteur. Les échassiers étant hissés à trois ou quatre mètres du sol, la hauteur pourrait les rendre fragiles et les exposer aux attaques des ennemis.

Photos 8 : les échassiers en masque et pagnes



Source : N. DANDONUGBO, septembre 2020 à Idaacha.

Les masques reflètent également selon les informateurs les origines de la danse assimilée aux fées. Dans la tradition, les fées sont des êtres en principes invisibles pour le commun des mortels. Dès qu'elles apparaissent aux chasseurs, elles présentent une forme humaine par le corps et animal par la tête. Les masques et les pagnes que les échassiers mettent en plusieurs tours sont pour certains informateurs utilisés à titre décoratif. La multiplicité des couleurs des pagnes répond à un attrait esthétique. Le groupe des *tchébé* cultive des liens forts au sein de la corporation lors des évènements heureux comme malheureux.

2.3. La culture des liens de solidarité, nanbi tsitse

Le *tchébé* est plus pratiquée en saison sèche après la moisson. Les périodes agricoles étant des moments clés pour chaque famille idaacha, les membres développent des liens d'entraide, *itche adjo*, pour réduire les inégalités des forces.

2.3.1. Des soutiens dans l'exercice des activités champêtres, itche adjo

Le *tchébé* permet non seulement d'exécuter des danses mais aussi de faciliter la consolidation des liens sociétaux et de renforcer l'endurance au travail chez les jeunes échassiers. La solidarité encouragée au sein de l'équipe permet une redistribution équitable des richesses et une sécurité sociale, condition essentielle du maintien de la cohésion communautaire. L'entraide, *itchè adjo*, permet de réduire

le taux d'absence des échassiers en cas de besoin car, face à une demande de mobilisation spontanée, il est indispensable de pouvoir compter sur la disponibilité de tous les membres de la corporation.

L'activité économique de base chez les Idaacha étant l'agriculture, *itchè oko*, les terres sont de par la tradition des propriétés des premiers occupants qui se chargent de les mettre à la disposition des chefs de lignage en fonction de la taille des groupes. L'exécution de la danse *tchébé* relevaient aux origines du ressort des jeunes de vingt ans au plus. Ces derniers n'ayant pas encore des charges familiales importantes, s'entraidaient et manifestaient le plaisir de s'impliquer dans la gestion des travaux du grand prêtre du groupe, *boba* et des aînés, *nfo*. Le calendrier agricole étant calqué sur le rythme pluviométrique, dès les premières pluies au mois de mars, chaque chef de famille, *iba ilé*, membre de la corporation s'organise pour défricher l'espace qui lui servira de champ. Du semis jusqu'au sarclage, une entraide était pratiquée pour permettre à chaque membre de la corporation d'être au même niveau de l'évolution des plantes. Cette organisation, chez les Idaacha étant un modèle, encourageait les femmes et d'autres personnes non initiées à intégrer le groupe en tant que danseuses ou joueurs de tam-tam.

Les champs idaatcha étaient répartis en trois niveaux suivant leur situation géographique par rapport aux habitats et en fonction de leur superficie. Les petits champs, *oko ilé*, situés à proximité des habitations, étaient réservés aux cultures de premières nécessités et d'appoint comme l'aubergine, *agbissan*, le piment, *tambo* et le gombo, *ila*. Le champ ordinaire, *oko* est souvent à moins de dix kilomètres de la maison. C'est le cas des champs au niveau de Amoutchou, adaba, pour les Idaacha, de agbo, pour les Ifè de Idaacha où sont entretenus des produits pour l'autosuffisance immédiate tels que l'igname, le haricot, le maïs, etc. Le dernier niveau de champ plus grand, *igbo* est plus distant des habitations d'au moins dix kilomètres. C'est le cas atikpai, médjégni et adjigo. Sur ces parcelles, les membres assuraient leurs vieux jours en entretenant des plantations de palmiers. Les entraides, *itche adjo* sont régulières au niveau des champs du second et troisième niveau.

Dès les premières pluies au mois de mars, le chef du groupe, *oba*, élabore avec les autres membres un chronogramme des activités qui est suivi depuis le débroussaillage jusqu'aux récoltes des produits des

membres responsables des familles. Les jeunes échassiers et leurs aînés font le travail ensemble. Ces derniers servent non seulement d'exemples mais aussi s'efforcent d'être pour les jeunes générations montantes d'échassiers des modèles dans l'exercice des travaux agricoles. L'échassier est d'abord un courageux de par les principes qui régissent l'exécution des pas mais aussi et surtout un laborieux, aspect que le groupe d'entraide inculque et valorise. La corporation devient à partir de ce moment un centre éducatif des bonnes valeurs et certains parents non membres n'éprouvent aucune difficulté à envoyer leurs fils dans la corporation pour l'aider à développer le sens du travail bien fait, valeurs fondamentales du groupe.

L'itchè adjo vise à convier les non-membres du groupe *tchébé* à intégrer la corporation. L'ambiance qui règne au sein de la corporation est un élément attrayant pour ceux qui hésitent encore à faire le pas vers le groupe. Il s'agit selon K. Dossou⁹⁶ de :

Renforcer les liens et de servir de cadre de transmission des valeurs économiques aux plus jeunes. L'organisation rotative s'appuie sur le droit d'aînesse. Elle prend aussi en compte les rapports de force par plaisanterie puisque le plus hardi au travail est placé en première position dans les séances à venir alors que le moins brave du groupe occupait la dernière position au cours de la rotation prochaine. Loin d'écœurer les retardataires, ces actions sont plutôt stimulatrices.

En dehors des travaux champêtres qui renforçaient les liens de solidarité, les événements malheureux étaient des moments pour manifester de l'attachement au défunt et à toute la famille éplorée.

2.3.2. *Les marques de sympathie lors d'un décès d'un membre*

Les cérémonies liées au mort sont subdivisées en trois à savoir la veillée funèbre, *odé sou sou*, l'enterrement, *agnan ri ri* et l'élévation de l'âme du défunt dans l'autre monde, *iku tsitsé*. L'enterrement souvent organisé dans les jours qui suivent le décès ne mobilise pas forcément toute la corporation surtout si certains sont dans les champs lointains, *igbo* compte tenu des moyens de communication difficiles. La veillée funèbre, *odé sou sou*, est animée par les membres présents. La famille éplorée n'a pas besoin de solliciter l'appui des groupes de

⁹⁶ Ancien échassier, entretien réalisé le 10 novembre 2022 à Idaacha.

chanteurs pour la circonstance car le groupe *tchébé* le fait à partir des joueurs de tam-tam et des danseuses. Après l'enterrement, les moments des funérailles offrent l'occasion de réunir tous les membres. Comme le disaient L.-V. Thomas « Les funérailles dépassaient la cellule familiale et villageoise en fonction des alliances et permettaient de renforcer solennellement les comportements prestigieux qui fondaient la réalité sociale du groupe » (L.-V. Thomas, 1991, p. 32). La danse *tchébé* est organisée en l'honneur du défunt ou de la défunte sur trois jours consécutifs. Les mouvements et chants qui plaisaient le plus au défunt sont exécutés et des chansons sont composées en son honneur. Le dernier jour, un rituel a lieu pour sortir le défunt du groupe et lui permettre de rentrer dans le monde des ancêtres. À travers des chants accompagnés des pas de danse, les membres exaltent les hauts faits du défunt. S'il est âgé, il pourra être après les funérailles imploré avant toute prestation des échassiers.

3. Discussion

La danse *tchébé* est pratiquée par des groupes qui ont séjourné à Ilé Ifè. De là, les *Idaacha* l'ont adapté à leur milieu en y associant des rites et chansons. Cette version rejoint les résultats de S. Kossou (2013, p.232) d'après lesquels, les Ifè, résidant à Atakpamé auraient acquis ce bagage culturel avant leur installation puisque cette pratique existe au Nigeria et au Bénin, qui sont les origines lointaines et immédiates des *Idaacha*. Les rites visent à permettre aux esprits protecteurs de prendre le contrôle des prestations et assurer la protection des échassiers. Ces actions font penser à une pratique hors de l'apprentissage et amènent les personnes non averties à assimiler les prestations des échassiers aux actions purement en lien avec les divinités.

Le mouvement *Tsikpakpa* où l'échassier a le ventre tourné vers le ciel et l'*Afifi* où les échassiers sont amenés à imiter le déplacement des fées à l'aide d'une jambe sont pour les spectateurs non avertis une forme de transe.⁹⁷ Les différentes interprétations des masques se rapprochent de la conception des objets utilisés lors des grandes manifestations culturelles dans les sociétés africaines. C'est pour cela que l'idée de

⁹⁷ Dokou Yawa, spectatrice du Tchébé, informations reçues le 20 novembre 2022 à *Idaatcha*.

T. P. Noukpo relative au sens des masques au Bénin trouve sa raison d'être lorsqu'il affirme que dès qu'on fait parler l'image en lui faisant simplement dire ce que les yeux voient, alors elle devient muette (T. P. Noukpo, 2020, p.3). Les tenues sont portées pour non seulement répondre aux besoins esthétiques mais aussi permettre de comprendre un message clé véhiculé par ces échassiers. Cette situation se rapproche de la conception des objets portés et tenus par les chefs traditionnels akan lors des grands évènements (Cl-H Perrot & A. Van Dantzig, 1994, p. 34).

Les groupes concernés au-delà des spectacles qu'ils sont habitués à présenter cultivent les liens forts de solidarité comme le font les Moba et Gourma du Nord-Togo lors des travaux champêtres, *krapuogl* (S. Lagbéma, 2006, p.76) et permettent une adhésion du groupe par ceux qui se sentent intéressés par ces appuis réciproques et multiformes apportés lors des évènements heureux comme malheureux. La déperdition du *tchébé* ainsi que des marques de solidarité qui lui sont associées du faite des actions coloniales allemandes et françaises puis des missions évangélistes ne sont pas sans conséquences négatives sur la société idaacha. L'individualisme ayant pris le dessus comme au sein des communautés éwé du sud-Togo, groupes voisins des Idaacha, la répercussion sur la fragilisation des liens sociaux est indiscutable (N. Dandonougbo, 2022, p. 8) d'où la nécessité de penser aux moyens de conservation de certaines valeurs clés de la société idaatcha.

Conclusion

L'histoire de la danse *tchébé* au Togo porte la marque idaacha et ifê. La multiplicité des traditions liées aux origines de la danse chez les Idaacha permet de confirmer l'hypothèse selon laquelle l'origine de ce groupe se rapproche de celle des Ifê, le grand groupe qui aurait devancé les Idaacha dans le processus migratoire depuis Ilé ifê.

La danse *tchébé* démontre le courage et le sens de la maîtrise de l'initiation des échassiers. Elle montre également une importance du développement des marques de solidarité qui sont en nette disparition dans nos sociétés actuelles.

Ce travail tout en mettant l'accent sur la place qu'occupait cette danse chez les Idaacha du Togo et sur ses retombées dans les relations

sociales et économiques, encourage la préservation de ce savoir culturel qui est de plus en plus abandonné. C'est dans cette optique qu'il est important d'encourager des actions qui s'inscrivent dans cette logique, telles que celle initiée par la Société des postes du Togo (SPT) en 2017 pour son timbre fiscal qui porte la marque de la danse *tchébé*. Il s'agit de favoriser de concevoir les moyens de conservation des valeurs traditionnelles surtout qu'elles reflètent les origines des communautés idaacha et ifê et renforcent les liens sociaux, indispensables pour tout développement communautaire.

Sources orales et Bibliographie

- Sources orales

Noms et prénoms	Profession ou statut social	Age	Lieu de l'entretien	Date de l'entretien
Abotchi Akakpo	Prêtre devin	76 ans	Idaatcha	05/12/2021
Atihou Afolaby Silas	Membre de la cour royal de Dassa	63 ans	Dassa Zoumé (Bénin)	08/ 07 /2020
Awokou Hossou	Membre de la cour royal de Dassa	79 ans	Dassa Zoumé (Bénin)	08/ 07 /2020
Kafedje Gbéodi	Prêtresse d'Idji	78 ans	Idaatcha	10/09/2020 05/12/2021
Kasségné Kossi	Ancien échassier	59 ans	Idaatcha	10/09/2020
Koubia Ogoudélé	Tradipraticien	78 ans	Idaatcha	05/12/2021
Ogbonkotan Pierre	Chef de Moudja	71 ans	Idaatcha	10/09/2020

- Sources bibliographiques

Bilot Alain (2013), « Un peuple étrange : les dogon du mali », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Touraine*, tome 26.

Dandonougbo Iléri (2010), *Transport et organisation de l'espace dans l'Est de la Région des Plateaux*. Thèse de doctorat unique de géographie, Université de Lomé, Lomé.

Dandonougbo Nanbidou (2022), « La déperdition des formes de pratique de solidarité

Chez les Ewé de Notsè (Togo) dès le XXe siècle ». In, PASRES, revue trimestrielle des sciences sociales, n°33, Jan-mars, Abidjan (Côte d'Ivoire).

Doquet Anne (1999), « Les masques dogon : de l'objet au musée de l'Homme à l'homme objet de musée », In : *Cahiers d'études africaines*, vol. 39, n°155-156.

Kossou Sovi (2017), *Les communautés Ifè de la région d'Atakpamé : du XVIIe siècle à 1914*, Thèse de doctorat unique d'Histoire, Université de Lomé, Lomé.

Lagbema Sougle-Noma (2006), *Monographie du canton de Dapaong, de la migration gourma à 1945*, Mémoire de maîtrise d'histoire, UL, Lomé.

Noukpo Tchélando Patrick (2020), *Les masques africains : des patrimoines identitaires dans la diversité culturelle entre espaces profane et sacré au Bénin*, Thèse de doctorat de sociologie, Université de Lorraine.

Olougbegnon Dossou Ogoutchina (2016), *Les Idatcha (Bénin - Togo), de la fin du XVe siècle à la conquête coloniale européenne*, Thèse de doctorat unique d'Histoire, Université de Lomé, Lomé.

Perrot Claude-Hélène & Albert Van Dantzig (1994), *Marie-Joseph Bonnat et les Ashanti*, Journal (1869-1874), Mémoires de la société des Africanistes, musée de l'Homme, Paris.

Surgy Albert. (de) (1981), *La géomancie et le culte d'Afa chez les Evhé du littoral*. Publications Orientalistes de France, Paris.